



الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET
POPULAIRE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Offre de formation en vue de l'obtention Du diplôme
d'architecte

Établissement	Faculté / Institut	Département
UNIVERSITE		ARCHITECTURE

Domaine : AUMV
Architecture Urbanisme et Métiers de la ville

Filière : Architecture
Spécialité : Architecture

Année universitaire :
2023/2024





الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

عرض تكوين

للحصول على دبلوم مهندس معماري

المؤسسة	الكلية/ المعهد	القسم
جامعة		الهندسة المعمارية

الميدان: هندسة معمارية عمران و مهن المدينة
الشعبة: هندسة معمارية

التخصص: هندسة معمارية

السنة الجامعية:

2023-2024

.



LOCALISATION DE LA FORMATION :

Université	
Faculté (ou Institut)	
Département	ARCHITECTURE



- **PARTENAIRES DE LA FORMATION :**
- **Autres établissements universitaires :**
- École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme (EPAU).
- Départements d'Architecture au niveau national.

- **Entreprises et autres partenaires socio-économiques :**

- **Préambule**

La présente offre de formation porte le souci d'une redéfinition des programmes d'enseignement ciblant des compétences à l'aune des défis à relever, d'une part dans la production, le développement et la maîtrise du cadre bâti et d'autre part à la prise en charge des problématiques d'actualité que vivent notre pays et le monde.

- **Finalités de la formation**

La formation en vue de l'obtention du diplôme d'architecte prépare l'étudiant à accéder à une vision plus globale et complexe des problèmes et des lieux, garant d'une maîtrise de l'œuvre, en le dotant d'une culture architecturale, mais surtout d'un mode de pensée et de représentation spécifique de l'espace architectural. Le but est de créer les conditions pour un enseignement garant d'une meilleure insertion de l'architecte dans la vie professionnelle.

S'agissant des qualifications attendues, l'Article 22 du décret exécutif 22-208 du 05 juin 2022, **fixant le régime des études et de la formation en vue de l'obtention des diplômes de l'enseignement supérieur**, précise que la formation assurée par les établissements supérieurs en architecture a pour finalité « *l'acquisition des compétences académiques, scientifiques et professionnelles en conception, réalisation et validation d'œuvres architecturales dans les domaines de l'habitat, de l'urbanisme et des métiers de la ville et la protection du patrimoine architectural* ».

- **Objectifs de la formation**

Former un architecte aux qualifications consensuellement identifiées :

- Concepteur, opérationnel, maître d'œuvre ;
- Investi dans les problématiques du cadre bâti, de l'environnement ;
- Doté de la culture entrepreneuriale, imprégné des préoccupations d'actualité en termes d'innovation, d'avancées technologiques et d'écologie ;
- Potentiellement prédisposé au parcours académique.

- **Présentation de la formation**

Étalée sur un cursus de cinq ans (dix semestres) d'études, la formation s'appuie sur un processus de progressivité qui se déploie en corpus découverte et initiation, conception et maîtrise de savoirs et de compétences, sous forme « *d'enseignements en sciences* ».



fondamentales, d'enseignements en sciences appliquées, d'enseignements dans d'autres sciences en relation avec la formation et de stages pratiques dans un milieu professionnel »
 Art. 24 du décret exécutif 22-208 du 05 juin 2022, **fixant le régime des études et de la formation en vue de l'obtention des diplômes de l'enseignement supérieur.**

- Enseignement fondamental (EF) ;
- Enseignement appliqué (EA) ;
- Enseignement en relation avec la formation (ERF) ;
- Stages pratiques dans un milieu professionnel (SP).

- **Découverte et initiation**

Les matières des quatre premiers semestres permettent aux étudiants de découvrir et s'initier aux fondamentaux de l'architecture, répartis en quatre champs de savoirs :

- Représentation, langage et expression architecturale ;
- Sciences de l'homme et de l'environnement ;
- Sciences de la construction ;
- Découverte et lecture de l'architecture en dehors de l'établissement de formation.

- **Conception et maîtrise**

Les matières des six semestres restants permettent, dans un premier temps de construire le processus de conception en architecture et dans un deuxième temps d'acquérir les savoirs et les compétences nécessaires à la maîtrise d'œuvre :

- Conception et maîtrise d'œuvre ;
- Sciences technologiques et numériques en Architecture ;
- Sciences de l'homme et de l'environnement ;
- Découverte de l'exercice de la profession et mise en situation professionnelle.





ORGANISATION DE LA FORMATION D'ARCHITECTE

Découverte et initiation

Conception, maîtrise de savoirs et de compétences

1ère année

2ème année

3ème année

4ème année

5ème année

Représentation, langage et expression architecturale

Sciences de l'homme et de l'environnement

Sciences de la construction

Découverte et lecture de l'architecture en dehors de l'établissement de formation

Conception et maîtrise d'œuvre

Sciences technologiques et numériques en Architecture

Sciences de l'homme et de l'environnement

Découverte de l'exercice de la profession et mise en situation professionnelle





• Potentialités régionales et nationales d'employabilité des diplômés

La répartition des points de formation en Architecture sur le territoire national peut aider à la couverture des besoins en matière de production dans le secteur du BTP. La variété des tâches et des missions dévolues au métier d'architecte fait partie de la demande de tous les secteurs, les organismes et les institutions en rapport avec les services urbains, les collectivités locales et le BTP.

La production du bâti commande également des services de gestion et d'entretien, assurant des tâches de réactualisation, de requalification et de réhabilitation du cadre de vie. Le travail en privé est également envisagé. L'agrément fait suite à une procédure comprenant l'accomplissement d'un stage professionnel et d'une inscription au Tableau National de l'Ordre des Architectes. En conclusion, l'employabilité est assurée dans la mesure des besoins des secteurs, des services, des organismes urbains et communaux.

• Indicateurs de suivi de la formation

Les indicateurs de suivi de la formation peuvent être définis à partir des domaines initiés par la Commission d'Implémentation d'Assurance Qualité dans les établissements.

Sur le plan « local », les rapports des comités et conseils locaux sont appelés à apporter leur contribution dans l'évaluation :

- Comités Pédagogiques
- Conseil scientifique de l'institut
- La visibilité de la production pédagogique ;
- Mémoires et projets de Fin d'étude.
- Rapports de stage
- Portfolios.
- L'évaluation continue
- La traçabilité des diplômés
- Suivi dans l'employabilité
- Les débouchés dans d'autres domaines (recherche...).

Concernant la qualité de la formation de l'architecte, basée essentiellement sur l'atelier Projet comme espace de synthèse et d'application des connaissances, nécessite un suivi continu avec des évaluations intermédiaires. L'atelier regroupe savoir, savoir-faire et savoir-être. Les indicateurs s'articulent, donc, autour de cet Atelier.

- Taux de présence
- Taux de réussite dans la matière Atelier
- Qualité des idées novatrices et en adéquation avec la réalité en Atelier





FICHE D'ORGANISATION SEMESTRIELLE DES ENSEIGNEMENTS





• SEMESTRE 1 :

Nature des enseignements	Intitulé de la matière	VHS 15 sem.	Volume hebdomadaire					Mode d'évaluation		Coefficient	Note éliminatoire
			Atelier	Cours	TD	TP	Stage	Continu	Examen		
EF 1	Atelier de projet 1	180h	12h					100 %		4	< 10/20
	Histoire de l'Architecture 1	45h		1h30	1h30			40 %	60 %	2	< 07/20
	Théorie de projet 1	22h30		1h30					100 %	2	< 07/20
EA 1	Géométrie de l'espace 1	45h		1h30	1h30			40 %	60 %	2	< 05/20
	TMC 1	45h		1h30		1h30		40 %	60 %	2	< 05/20
	Mathématiques	45h		1h30	1h30			40 %	60 %	2	< 05/20
ERF 1	Expression orale	22h30			1h30			100 %		1	< 05/20
SP 1	Stage découverte 1	45h					3h	100 %		1	< 05/20
Total		450h	12h	7h30	6h	1h30	3h			16	



SEMESTRE 2 :

Nature des enseignements	Intitulé de la matière	VHS	Volume hebdomadaire					Mode d'évaluation		Coefficient	Note éliminatoire
			Atelier	Cours	TD	TP	Stage	Continu	Examen		
EF 2	Atelier de projet 2	180h	12h					100 %		4	< 10/20
	Histoire de l'Architecture 2	45h		1h30	1h30			40 %	60 %	2	< 07/20
	Théorie de projet 2	22h30		1h30					100 %	2	< 07/20
EA 2	Géométrie de l'espace 2	45h		1h30	1h30			40 %	60 %	2	< 05/20
	TMC 2	45h		1h30		1h30		40 %	60 %	2	< 05/20
	Physique du bâtiment	45h		1h30	1h30			40 %	60 %	2	< 05/20
ERF 2	Expression écrite	22h30			1h30			100 %		1	< 05/20
SP 2	Stage découverte 2	45h					3h	100 %		1	< 05/20
Total		450h	12h	7h30	6h	1h30	3h			16	



SEMESTRE 3 :

Nature des enseignements	Intitulé de la matière	VHS	Volume hebdomadaire					Mode d'évaluation		Coefficient	Note éliminatoire
			Atelier	Cours	TD	TP	Stage	Continu	Examen		
EF 3	Atelier de projet 3	180h	12h					100 %		4	< 10/20
	Histoire de l'Architecture 3	45h		1h30	1h30			40 %	60 %	2	< 07/20
	Théorie de projet 3	22h30		1h30					100 %	2	< 07/20
EA 3	Construction 1	45h		1h30	1h30			40 %	60 %	2	< 05/20
	RDM 1	45h		1h30	1h30			40 %	60 %	2	< 05/20
	DAO	45h		1h30		1h30		40 %	60 %	1	< 05/20
ERF 3	Analyse spatiale et cartographie	45h		1h30	1h30			40 %	60 %	1	< 05/20
	Sociologie et anthropologie de l'espace	22h30		1h30					100 %	1	< 05/20
SP 3	Stage découverte 3	45h					3h	100 %		1	< 05/20
Total		495h	12h	10h30	6h	1h30	3h			16	





SEMESTRE 4 :

Nature des enseignements	Intitulé de la matière	VHS	Volume hebdomadaire					Mode d'évaluation		Coefficient	Note éliminatoire	
			Atelier	Cours	TD	TP	Stage	Continu	Examen			
EF 4	Atelier de projet 4	180h	12h						100 %		4	< 10/20
	Histoire de l'Architecture 4	45h		1h30	1h30				40 %	60 %	2	< 07/20
	Théorie de projet 4	22h30		1h30						100 %	2	< 07/20
EA 4	Construction 2	45h		1h30	1h30				40 %	60 %	2	< 05/20
	RDM 2	45h		1h30	1h30				40 %	60 %	2	< 05/20
	CAO	45h		1h30		1h30			40 %	60 %	1	< 05/20
ERF 4	Techniques de relevé	45h		1h30	1h30				40 %	60 %	1	< 05/20
	Anthropologie de l'habitat	22h30		1h30						100 %	1	< 05/20
SP 4	Stage découverte 4	45h					3h		100 %		1	< 05/20
Total		495h	12h	10h30	6h	1h30	3h				16	





• SEMESTRE 5 :

Nature des enseignements	Intitulé de la matière	VHS	Volume hebdomadaire					Mode d'évaluation		Coefficient	Note éliminatoire
			Atelier	Cours	TD	TP	Stage	Continu	Examen		
EF 5	Atelier de projet 5	180h	12h					100 %		4	< 10/20
	Histoire de l'Architecture 5	45h		1h30	1h30			40 %	60 %	2	< 07/20
	Théorie de projet 5	22h30		1h30					100 %	2	< 07/20
	Structures en Architecture 1	45h		1h30	1h30			40 %	60 %	2	< 05/20
EA 5	Equipement 1	45h		1h30	1h30			40 %	60 %	2	< 05/20
	Modélisation et simulation 1	45h				3h		100 %		1	< 05/20
ERF 5	Urban design	22h30		1h30					100 %	1	< 05/20
	Géographie urbaine et de l'habitat	22h30		1h30					100 %	1	< 05/20
SP 5	Stage pratique 1	45h					3h	100 %		1	< 05/20
Total		472h30	12h	9h	4h30	3h	3h			16	





• SEMESTRE 6 :

Nature des enseignements	Intitulé de la matière	VHS	Volume hebdomadaire					Mode d'évaluation		Coefficient	Note éliminatoire	
			Atelier	Cours	TD	TP	Stage	Continu	Examen			
EF 6	Atelier de projet 6	180h	12h						100 %		4	< 10/20
	Histoire de l'Architecture 6	45h		1h30	1h30				40 %	60 %	2	< 07/20
	Théorie de projet 6	22h30		1h30						100 %	2	< 07/20
	Structures en Architecture 2	45h		1h30	1h30				40 %	60 %	2	< 05/20
EA 6	Equipement 2	45h		1h30	1h30				40 %	60 %	2	< 05/20
	Modélisation et simulation 2	45h				3h			100 %		1	< 05/20
ERF 6	Introduction à l'urbanisme	22h30		1h30						100 %	1	< 05/20
	Outils et méthodes d'analyse urbaine	22h30		1h30						100 %	1	< 05/20
SP 6	Stage pratique 2	45h					3h		100 %		1	< 05/20
Total		472h30	12h	9h	4h30	3h	3h				16	



SEMESTRE 7 :

Nature des enseignements	Intitulé de la matière	VHS	Volume hebdomadaire					Mode d'évaluation		Coefficient	Note éliminatoire
			Atelier	Cours	TD	TP	Stage	Continu	Examen		
EF 7	Atelier de projet 7	180h	12h					100 %		4	< 10/20
	Programmation urbaine et architecturale	22h30		1h30					100 %	2	< 07/20
	Structures en Architecture 3	45h		1h30	1h30			40 %	60 %	2	< 07/20
EA 7	Equipements 3	45h		1h30	1h30			40 %	60 %	2	< 05/20
	Voiries et réseaux divers	45h		1h30	1h30			40 %	60 %	2	< 05/20
ERF 7	Architecture et ville durables	22h30		1h30					100 %	1	< 05/20
	Patrimoine architectural et urbain	22h30		1h30					100 %	1	< 05/20
SP 7	Stage pratique 3	45h					3h			2	
Total		427h30	12h	9h00	4h30		3h			16	





SEMESTRE 8 :

Nature des enseignements	Intitulé de la matière	VHS	Volume hebdomadaire					Mode d'évaluation		Coefficient	Note éliminatoire
			Atelier	Cours	TD	TP	Stage	Continu	Examen		
EF 8	Atelier de projet 8	180h	12h						100 %	4	< 10/20
	Maîtrise d'œuvre et Maîtrise d'ouvrage	22h30		1h30					100 %	2	< 07/20
	Structures en Architecture 4	45h		1h30	1h30			40 %	60 %	2	< 07/20
EA 8	Corps d'état secondaires	45h		1h30	1h30			40 %	60 %	2	< 05/20
	Outils d'aide à la décision	45h		1h30		1h30		40 %	60 %	1	< 05/20
	Initiation à la méthodologie de recherche	22h30		1h30					100 %	1	< 05/20
ERF 8	Droit de la construction et de l'urbanisme	22h30		1h30					100 %	1	< 05/20
	Ethique et déontologie	22h30		1h30						1	
SP 8	Stage pratique 4	45h					3h	100 %		2	< 05/20
Total		450h	12h	9h00	3h	1h30	3h			16	





• SEMESTRE 9 :

Nature des enseignements	Intitulé de la matière	VHS	Volume hebdomadaire					Mode d'évaluation		Coefficient	Note éliminatoire
			Atelier	Cours	TD	TP	Stage	Continu	Examen		
EF 9	Atelier de projet 9	180h	12h					100 %		8	< 10/20
	Performance énergétique dans le bâtiment	45h		1h30	1h30			40 %	60 %	2	< 07/20
EA 9	Entrepreneuriat et management de projet	22h30		1h30					100 %	1	< 05/20
	Initiation à la rédaction d'un mémoire en architecture	22h30		1h30					100 %	2	< 05/20
ERF 9	Séminaire sur l'actualité architecturale	45h		3h					100 %	1	< 05/20
SP 9	Stage professionnel	90h					6h	100 %		2	< 05/20
Total		405 h	12h	7h30	1h30		6h			16	



SEMESTRE 10 :

Nature des enseignements	Intitulé de la matière	VHS	Volume hebdomadaire					Mode d'évaluation		Coefficient	Note éliminatoire
			Atelier	Cours	TD	TP	Stage	Continu	Examen		
EF10	Projet de fin d'études	180h	12h					100 %		10	< 10/20
	Mémoire de fin d'études	45h	3h					100 %		6	< 07/20
Total		225h	15h							16	





● RÉCAPITULATIF GLOBAL DE LA FORMATION :

VH \ UE	EF	EA	ER/UED	Stages pratiques	Total
Atelier	1845	0	0	0	1845
Cours	382h30	540	315	0	1237h30
TD	157h30	360	112h30	0	630
TP	0	202h30	0	0	202h30
Stage	0	0	0	270	270
Travail personnel					
Total	2385	1102h30	427h30	270	4185

Récapitulatif global

	Atelier h	Cours h	TD h	TP h	Sortie/Stage h	Total h
S1	180	112h30	90	22h30	15	420
S2	180	112h30	90	22h30	15	420
S3	180	157h30	90	22h30	15	465
S4	180	157h30	90	22h30	15	465
S5	180	135	67h30	45	30	457h30
S6	180	135	67h30	45	30	457h30
S7	180	157h30	67h30	0	30	435
S8	180	136.5	45	22h30	30	414
S9	180	112h30	22h30	0	90	405
S10	225	0	0	0	0	225
Total	1845	1237h30	630	202h30	270	4185

Répartition du volume horaire par types d'enseignement et semestre

